

Décret

Générale

modern

Décret n° 2024-244/PR/MERN portant sur la validation des contrats signée avec le producteur indépendant de l'Energie pour le projet Grand Bara Solar 25 MW plus 5 MWh de batterie de stockage.

n° 2024-244/PR/MERN

Ministère

Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles

Date de publication

13 novembre 2024

Numéro JO

n° 18 du 30/09/2024

Date du numéro

30 septembre 2024

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT Vu La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°163/AN/22/8ème L du 21 juillet 2022 portant réorganisation du Ministère de l'Energie chargé des Ressources Naturelles

VU La Loi n°88/AN/15/7ème L du 01 juillet 2015 portant réglementation des activités des producteurs indépendants d'électricité

VU La Loi n°90/AN/15/7ème L du 01 juillet 2015 instituant un cadre législatif relatif à l'efficacité énergétique

VU La Loi n°186/AN/17/7ème L du 29 mai 2017 relative aux Partenariats publics privés

VU La Loi n°107/AN/00/4ème L du 21 octobre 2000 portant Loi des Finances

VU La Loi n°160/AN/12/6ème L du 09 juin 2012 portant réorganisation du Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'industrie et de la Planification

VU Le Décret n°77-079/PR/MI du 20 décembre 1977 portant réorganisation des statuts de l'Electricité de Djibouti **VU** Le Décret n°2019-013/PR/MERN du 21 janvier 2019 pris pour l'application de la Loi n°88/AN/15/7e L portant réglementation des activités des producteurs indépendants d'électricité **Décret n° 2023-344/PR/MERN** portant sur l'approbation du rapport d'évaluation du projet de la centrale solaire **VU** Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministres **Vu** Le Décret n° 2022-001/PRE du 02 mai 2022 portant remaniement des Ministres **VU** L'Arrêté n° 84-1754/PR/MID1 portant modification des statuts d'Electricité **VU** Le Contrat d'Achat d'Electricité du 27 août 2023 entre l'Electricité de Djibouti et AME A POWER LTD **Vu** La délibération n° 115 du 21 janvier 1960 créant 1 Electricité de Djibouti. **Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mardi 27 Août 2024.**

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le présent décret approuve le Projet de Grand Bara 25 MW plus 5 MWh de batterie de Stockage conclue entre EDD/MERN et GRAND BARA SOLAR SAS société filiale de AMEA POWER LTD

Article 2

Tous les contrats signés dans le cadre du contrat de mise en œuvre incluant le contrat de vente/achat d'énergie avec EDD ainsi que tous leurs annexes notamment le contrat raccordement et bail emphytéotique.

Article 3

Le Ministère de L'Energie chargé des Ressources Naturelles est chargé de l'application du présent décret.

Article 4

Le présent Décret prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République de Djibouti. Fait à Djibouti, le 19 septembre 2024.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH